



<< N/E = Non établi S/O = Sans objet N/D = Non disponible C.V.O = Cleveland à vase ouvert>>

SECTION I : IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

Identificateur et nom du produit : NETTOYANT DE SURFACE PUISSANT ATTAX
Codes produit: 18-0401, 18-0105, 18-0045, 18-0001
Utilisation prévue du produit : Solution nettoyante industrielle polyvalente
Famille chimique : Préparation ou mélange complexe exclusif
Numéro de registre CAS : S/O
Nom du fabricant : WORX Environmental Products
Adresse : 2305, 52^e avenue SE, bureau 10
Ville et province : Calgary, Alberta T2C 4x7
Téléphone en cas d'urgence : 1 800 424-9679 ou 403 273-7600
Courriel de la personne compétente responsable de la fiche signalétique: worxrd@worx.ca

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification du mélange**

Irritation des yeux (catégorie 2B)

2.2 Éléments d'étiquette**2.2.1 Éléments d'étiquette**

Pictogramme(s) de danger : Pas de symbole

Mention(s) d'avertissement : Attention

Mention(s) de danger : Provoque une irritation des yeux

2.2.2. Mention(s) de précaution :

Prévention :

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Porter des gants de protection/une protection pour les yeux et le visage.

Intervention :

Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes - Ne pas fumer en présence du produit.

Garder le contenant hermétiquement fermé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

2.3 Autres dangers: Aucun danger connu**SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant(s)	% p/p	N° CAS
Métasilicate de disodium	5-10	6834-92-0
Emulsifiant éthoxylé	5-10	68478-95-5



L'identité du produit chimique spécifique de cette composition n'est pas divulguée à titre de secret

SECTION IV : PREMIERS SOINS

commercial.

4.1. Description des premiers soins

- Yeux : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement avec de l'eau chaude courante en tenant les paupières écartées pendant 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'irritation.
- Peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau et au savon les zones de peau affectées. Consulter un médecin en cas d'irritation.
- Ingestion : Aucun effet toxique n'est à craindre. Par précaution, rincer la bouche à grande eau et boire un verre d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.
- Inhalation : Emmener immédiatement la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3 Indication de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial: Traiter selon les symptômes.

SECTION V : DONNÉES SUR LES RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau, poudre chimique ou mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Sans objet

5.2 Dangers spécifiques : Un risque de glissade.

5.3 Équipement de protection : Sans objet.

5.4 Précautions/Conseils : Le produit n'est pas inflammable.

5.5 Classification d'inflammabilité : Non inflammable.

SECTION VI : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Déversement peu important : Utiliser les outils appropriés pour essuyer le produit. Rincer la zone contaminée avec de l'eau. Déversement important : Arrêter la fuite si possible. Empêcher les rejets de produits chimiques dangereux d'aller dans les égouts ou les collecteurs d'eaux pluviales. Retenir et nettoyer le déversement. Appliquer toutes les recommandations relatives à l'équipement de protection personnelle

Pour les intervenants d'urgence : Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8

6.2 Précautions pour l'environnement : Ne pas rejeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Colmater la fuite ou le déversement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter les rejets dans les canalisations, les cours d'eau ou sur le sol.

Porter des vêtements de protection appropriés : gants et protection des yeux. Rincer le liquide restant avec de l'eau.



6.4 **Référence à d'autres sections** Voir également les sections 7, 8 et 13.

6.5 **Informations complémentaires** : Pour l'élimination des déchets : Suivre les réglementations locales sur les rejets d'effluents.

SECTION VII : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE SÉCURITAIRES

7.1 **Précautions pour une manipulation sécuritaire** : Utiliser dans des endroits bien ventilés. Éloigner des oxydants et des acides.

7.2 **Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer ni transporter avec des oxydants et des acides, entre autres. Garder le contenant fermé après utilisation. Durée de conservation Non disponible.

7.3 **Produits incompatibles** : Oxydants, acides puissants, agents réducteurs

7.4 **Informations complémentaires** : Lorsque le produit est utilisé dans un espace clos, une bonne ventilation est requise.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle :

Nom chimique	ACGIH TLV	OHS PEL	NIOSH IDLH
Métasilicate de disodium	N/D	0,1 mg/m ³	N/D
Emulsifiant éthoxylé	N/D	N/D	N/D

Exposition biologique : Les valeurs limites biologiques ne sont pas disponibles pour ce produit.

8.2.1 **Contrôles techniques appropriés** : Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation, afin d'empêcher l'accumulation de vapeur.

8.2.2 Équipement de protection personnelle (EPP) :

Protection pour les mains :	Il est recommandé de porter des gants en caoutchouc pour éviter le dessèchement des mains.
Protection pour les yeux :	Des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes de protection.
Autres vêtements de protection :	Non requis.
Appareil respiratoire :	Aucun appareil requis s'il y a une ventilation d'air frais suffisante.
Évacuation localisée ou mécanique :	Non requis.

8.2.3 **Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement** : Une ventilation suffisante est obligatoire. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation, afin d'empêcher l'accumulation de vapeur.

SECTION IX : DONNÉES PHYSIQUES

État physique :	Liquide
Aspect :	Juane paille
Odeur :	Citron
Seuil olfactif :	N/E
Densité relative :	0.993-0.999



Pression de vapeur :	2.9kPa
Densité de vapeur : (Air = 1)	N/D
Taux d'évaporation :	N/E
Point d'ébullition (°C):	85°C
Viscosité :	N/E
Solubilité dans l'eau :	Soluble
Facteur pH :	11.5-12.5
Point éclair :	S/O
% de volatilité :	0.00%
Limites d'explosivité :	N/D
Oxydant :	Non
Solubilité dans l'eau :	100
Point de congélation (° C) :	0°C
Coefficient de partage :	N/D
Température d'auto-inflammation :	N/E
Température de décomposition :	N/D
Propriétés d'explosivité :	N/E
Viscosité :	N/E

SECTION X : DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** Oxydants puissants, acides puissants
- 10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Peut réagir s'il entre en contact avec des oxydants puissants.
- 10.4 Conditions à éviter** Éviter le contact avec des oxydants puissants.
- 10.5 Substances incompatibles** Oxydants puissants, réducteurs puissants.
- 10.6 Produit(s) de décomposition dangereux** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.
- 10.7 Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

11.1 Voies d'exposition probables et symptômes

Inhalation :	Ce produit ne présente aucun risque respiratoire dans des conditions normales.
Ingestion :	Nausée, crampes d'estomac, vomissements.
Contact avec la peau :	Un contact prolongé peut causer une légère irritation ou une légère sécheresse.
Contact avec les yeux :	Peut provoquer une irritation des yeux, des rougeurs, un larmoiement intense.

11.2 Mélanges

Estimation de la toxicité orale aiguë :	DL50 (oral, rat) \geq 6 350 mg/kg
Estimation de la toxicité cutanée aiguë :	Non disponible
Estimation de la toxicité d'inhalation aiguë :	Non disponible
Irritation :	Provoque une irritation des yeux.
Corrosivité :	Non attendu
Données sur la cancérogénicité :	Les composants de ce produit ne sont pas classés comme cancérogènes par



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NETTOYANT DE SURFACE PUISSANT ATTAX

Données sur la reproduction :
Données sur la mutagénicité :
Sensibilisation de la peau :

l'ACGIH, le CIRC et l'OSHA.
Aucun
Aucun
N'est pas un sensibilisant cutané.

11.3 Effets chroniques (chez les humains) : S/O

11.4 Mesure numérique de la toxicité : N/D

11.5 Informations sur les composants :

Nom chimique	DL50 oral (rat)	DL50 cutané	CL50 inhalation
Métasilicate de disodium	1153 mg/kg	N/D	N/D
Emulsifiant éthoxylé	1 000-2 000 gm/kg	N/D	N/D

SECTION XII : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

- 12.1 Ecotoxicité CL₅₀ après 96 heures = 320 mg/l Tilapia Nilopia
- 12.2 Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable conformément à OCDE 310 D, test en flacon fermé
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Non disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol Non disponible.
- 12.5 Évaluations TBP et de tPtB Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme TBP ou tPtB.
- 12.6 Autres effets nocifs Aucun.

SECTION XIII : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13 Méthodes de traitement des déchets : Suivre les réglementations locales, provinciales et fédérales relatives au traitement et à l'élimination des déchets. Ce produit est facilement biodégradable dans des conditions aérobies et anaérobies. Il ne devrait pas être bioaccumulable.

13.1 Emballage contaminé : N/D

13.2 Informations complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

14.1 Classification ADR : Consulter les autorités locales ou régionales pour connaître les différentes options d'élimination.

14.2 DOT (Département des transports) Non réglementé

14.3 TMD (Transport des marchandises dangereuses Canada) Non réglementé

14.4 OACI/IATA Non réglementé

14.5 OMI/IMDG Non réglementé



14.6 Polluant marin

Non réglementé

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Évaluation de la sécurité chimique :**

OSHA : Ce produit est classé comme « produit chimique dangereux » conformément aux réglementations de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Classification dangereuse :

Irritation des yeux (catégorie 2B)

États-Unis TSCA (Loi relative au contrôle des substances toxiques) : Tous les produits chimiques répertoriés

SARA TITRE III : Sec.302. 40 CFR 355 : Ce produit ne contient aucune substance très dangereuse.

SARA TITRE III : Sec.313. 40 CFR 372 Ce produit ne contient aucune substance soumise aux exigences de déclaration du SARA (III) section 313.

SARA TITRE III : Sec.311 et 312. 40 CFR 370 Exigences de la FDS. Classes dangereuses : Grave risque pour la santé (Irritation des yeux).

Loi sur le droit de savoir aux États-Unis

California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Loi sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques) de 1986 (Proposition 65) : Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés actuellement comme étant cancérigènes ou des agents toxiques affectant la reproduction conformément à la Proposition 65 du California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act et où ces taux seraient contrôlés par la proposition.

15.2 Informations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Tous les ingrédients énumérés figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS)

Lois spécifiques au produit ou mélange :

Union européenne (EINECS/ELINCS) Tous les produits chimiques répertoriés

Canada Classification SIMDUT : Classe D 2B (Irritation des yeux)

SECTION XVI : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**Autres informations :**

Les informations pour cette fiche signalétique ont été rédigées à partir de sources considérées comme fiables. Bien que tout ait été mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers liés à ce produit, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et cela a été explicitement indiqué, le cas échéant. Le fabricant décline toute responsabilité, et aucune garantie n'est expresse ou implicite, dans les cas où les produits ne sont pas manipulés ou utilisés correctement ou si les instructions ne sont pas strictement respectées. Tous les destinataires de cette FS sont invités à la lire avec soin pour prendre toute la mesure de ce produit.

SECTION XVII: INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION

Préparé par : WORX Environmental Products	Téléphone : 1-800-424-9679	Date : 22 mai 2019	Remplace : 18 juin 2018
---	--------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------